

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE

Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget principal, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	13 136 260,26 €	4 578 631,21 €
Recettes	20 588 088,65 €	5 842 129,91 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	7 451 828,39 €	1 263 498,70 €

L'état des restes à réaliser 2022 fait apparaître :

▪ En dépenses	2 308 490,25 €
▪ En recettes	1 449 401,92 €
Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de	- 859 088,33 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité avec 39 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 au Budget primitif 2023, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement, comme suit :**

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
7 451 828,39 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **L'excédent d'Investissement, comme suit :**

1 263 498,70 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
-----------------------	--

Acte n° : DE054-C280323

Publié sur le site internet le : 04/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE

Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	4 575 141,71 €	171 432,13 €
Recettes	6 054 647,30 €	581 254,87 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	1 479 505,59 €	409 822,74 €

L'état des restes à réaliser 2022 fait apparaître :

▪ En dépenses	11 614,20 €
▪ En recettes	/
Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de	- 11 614,20 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **DECIDE** à la majorité avec **39 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions** :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 au Budget primitif 2023, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement, comme suit :**

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
1 479 505,59 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **L'excédent d'Investissement, comme suit :**

409 822,74 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
---------------------	--

Acte n° : DE055-C280323

Publié sur le site internet le 05/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE

Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME
COMMUNAUTAIRE**

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Office de tourisme communautaire, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	408 952,80 €	31 056,27 €
Recettes	453 202,37 €	54 373,66 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	44 249,57 €	23 317,39 €

L'état des restes à réaliser 2022 fait apparaître :

- En dépenses16 866,00 €
- En recettes/
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 16 866,00 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité avec 39 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 au Budget primitif 2023, de la manière suivante :
 - **L'excédent de Fonctionnement**, comme suit :

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
44 249,57 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **L'excédent d'Investissement**, comme suit :

23 317,39 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
--------------------	--

Acte n° : DE056-C280323

Publié sur le site internet le : 04/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE
Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Parcs d'activités, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	11 893 320,26 €	17 473 786,01 €
Recettes	15 223 141,26 €	11 048 107,34 €
Déficit global de clôture		6 425 678,67 €
Excédent global de clôture	3 329 821,00 €	

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité avec 39 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 au Budget primitif 2023, de la manière suivante :
 - L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

ZONES	Résultat de clôture 2022 (compte 002)	
	Excédent (R 002)	Déficit (D 002)
Parc de Toumebride 2 et 3	348 396,40 €	
Parc de Toumebride 4	674 135,89 €	
PA de la Fôret 6	102 812,01 €	
ZA de Pont James	9 789,15 €	
ZA de la Boisselée	13 840,08 €	
ZA St Paul		-11 454,79 €
PA de la Bayonne	410 621,50 €	
ZA de la Raye	84 304,84 €	
ZA de Viais - extension	1 165 705,83 €	
ZA de Viais - Sud	25 251,00 €	
ZA de Grand Lieu	506 419,09 €	
TOTAUX	3 341 275,79 €	-11 454,79 €

- De reporter le résultat d'Investissement de la manière suivante :



ZONES	Résultat de clôture 2022 (compte 001)	
	Excédent (R 001)	Déficit (D 001)
Parc de Tournebride 4		-1 745 087,97 €
Parc de Tournebride 5		-58 850,72 €
PA de la Fôret 6		-560 392,25 €
ZA des Fromentaux		-171 992,07 €
ZA du Bois Fleuri		-177 980,48 €
ZA du Bois Fleuri 2		-49 593,27 €
ZA de Pont James		-269 223,57 €
ZA de Pont James 2		-22 928,25 €
ZA de la Croix Danet - Extension		-89 376,32 €
ZA de la Boisselée		-3 574,50 €
ZA de St Paul - extension		-4 953,00 €
PA de la Bayonne		-3 405 506,09 €
ZA de la Raye	279 719,29 €	
ZA de la Brosse		-1 400,00 €
ZA de Viais - extension		-2 450,46 €
ZA de Viais - Sud		-332 125,86 €
ZA du Clos Papin 1		-710,00 €
ZA de Grand Lieu	190 746,85 €	
TOTAUX	470 466,14 €	-6 896 144,81 €

Acte n° : DE057-C280323

Publié sur le site internet le : 05/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE

Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE SPANC

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe SPANC, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	212 425,36 €	0,00 €
Recettes	527 173,92 €	8 962,32 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	314 748,56 €	8 962,32 €

L'état des restes à réaliser 2022 fait apparaître :

- En dépenses/
- En recettes/
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de/

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité avec 39 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 au Budget primitif 2023, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement**, comme suit :

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
314 748,56 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **L'excédent d'Investissement**, comme suit :

8 962,32 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
------------	--

Acte n° : DE058-C280323

Publié sur le site internet le : 05/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE
Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
DELEGUE 2**

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Assainissement Collectif 2, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 446 107,93 €	3 734 062,43 €
Recettes	6 361 478,61 €	3 271 164,68 €
Déficit global de clôture		462 897,75 €
Excédent global de clôture	4 915 370,68 €	

L'état des restes à réaliser 2022 fait apparaître :

- En dépenses 1 928 203,24 €
- En recettes 678 291,74 €
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 1 249 911,50 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité avec 39 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 au Budget primitif 2023, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

1 728 000,00 €	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
3 187 370,68 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- Le déficit d'Investissement, comme suit :

462 897,75 €	En solde d'exécution déficitaire de la section d'Investissement (compte D 001)
---------------------	---

Acte n° : DE059-C280323

Publié sur le site internet le : 05/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE
Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Equipements Aquatiques, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 200 105,77 €	222 805,68 €
Recettes	1 200 105,77 €	222 805,68 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	/	/

L'état des restes à réaliser 2022 fait apparaître :

- En dépenses32 261,65 €
 - En recettes/
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 32 261,65 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **INDIQUE** que les résultats 2022 étant nuls, il n'y a pas de résultat 2022 à affecter au Budget primitif 2023.

Acte n° : DE060-C280323
 Publié sur le site internet le : 05/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
 Le Président,

Johann BOBLIN
 Signé électroniquement par : Johann Boblin
 Date de signature : 04/04/2023
 Qualité : Président de Grand Lieu Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE
Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2022

Conformément à l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté aux membres du Conseil communautaire le bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles opérées au cours de l'exercice 2022.

En 2022, Grand Lieu Communauté a procédé à :

1 - L'ACQUISITION DE :

▪ Sur le budget principal

64 168 m² de terrains sur la Commune de La Limouzinière, pour un montant total de 125 052.30 €.

▪ Sur le budget annexe « parcs d'activités »

24 650 m² de terrains pour l'extension ou l'aménagement des zones ou parcs d'activités des, des Fromentaux au Bignon et de Pont-James à Saint Colomban, pour un montant total de 99 375.72 €.

2 - LA CESSION DE :

▪ Sur le budget annexe « parcs d'activités »

189 234 m² de terrains sur les zones ou parcs d'activités de Viais à Pont Saint Martin, de Grand Lieu à Saint-Philbert de Grand Lieu, de la Forêt au Bignon, de Tournebride à La Chevrolière, de la Raye et de la Bayonne à Montbert, de Saint Paul à Saint Lumine de Coutais et du Lavou à La Limouzinière, pour un montant total de 3 268 149.25 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de Grand Lieu Communauté pour l'année 2022.

Fait à La Chevrolière, le 29 mars 2023.
Le Président,

Acte n° : DE061-C280323

Publié sur le site internet le : 05/04/23

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 28 MARS 2023 -**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Date de convocation du conseil : 22 mars 2023

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 41
	votants : 41

Secrétariat de séance : Madame Sophie CLOUET

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Fabrice HEGRON
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER
Mme Sylvie ETHORE

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Michel ALUSSON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FETIVEAU
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
M. Christian CHIRON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Valérie BAUDRY
M. Frédéric SORET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
Mme Christine DAUDET

Mme Myriam BOURCEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Yves MARNIER.
M. Fabrice CHAMARD, absent., a donné pouvoir à M. Fabrice HEGRON
Mme Catherine DI DOMENICO, absente, a donné pouvoir à M. Pierre BONNET
Mme Martine CHABIRAND, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FETIVEAU.
M. Anthony MARTEIL, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
M. Vincent YVON, absent, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER
Mme Stéphanie LOIRET, absente, a donné pouvoir à M. Stephan BEAUGE
Mme Virginie MÉNARD, absente, a donné pouvoir à Mme Valérie BAUDRY

M. Emmanuel GUILLET absent

CREANCES ETEINTES - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le Service de Gestion Comptable de Pornic a informé Grand Lieu Communauté qu'il n'avait pas pu procéder au recouvrement de différentes recettes relevant de la redevance incitative sur le Budget annexe déchets ménagers et assimilés au titre des créances éteintes :

- pour un montant total de 847,50 €
 - pour un montant total de 598,11 €
 - pour un montant total de 804,30 €
- soit un total de 2 249.91 €**

Ces créances relèvent de créances éteintes résultant d'une procédure de liquidation judiciaire ou clôture pour insuffisance d'actif.

Créances éteintes :

Les créances éteintes sont des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond, mais dont l'irrecouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement (*jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif dans le cadre d'une procédure collective ou de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire faisant suite à une procédure de surendettement*).

Il est précisé qu'au Budget annexe Déchets ménagers et assimilés : une provision d'un montant de 73 048,03 € est constituée, dont 598,64 € au titre des créances éteintes.

Ces provisions feront l'objet d'une reprise au Budget annexe déchets.

Le Conseil communautaire, après avoir entendu le rapporteur en son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **CONSTATE** le caractère irrécouvrable des créances présentées par le Service de Gestion Comptable de Pornic ;
- **PREND ACTE** des créances éteintes pour un montant total de **2 249.91 €** pour le Budget annexe Déchets ménagers et assimilés (14900) :

Exercices	Produits	Montant
2019 à 2022	Redevance incitative	847.50 €
2017 à 2019	Redevance incitative	598.11 €
2019 à 2022	Redevance incitative	804.30 €
BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS - TOTAL PRODUITS IRRECOUVRABLES (CREANCES ETEINTES)		2 249.91 €

- **PREND ACTE** qu'une reprise de provision sera constatée au :
 - a. Budget annexe Déchets ménagers et assimilés (14900) pour un montant de **598,64 €**.

Acte n° : DE062-C280323

Publié sur le site internet le : 05/04/23

Fait à La Chevrolière, le 29 mars
Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/04/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté